

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

Situation professionnelle au 1er décembre 2019 Promotion: Licence Professionnelle 2016-2017 16 diplômé(e)s 11 réponses

MENTION

METIERS DU BTP: BATIMENT ET CONSTRUCTION

PARCOURS

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

DEVENIR DES DIPLÔMÉS.

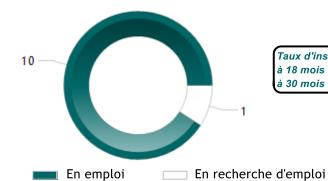
Situation professionnelle au **1er décembre 2018**, **18 mois** après l'obtention de leur diplôme

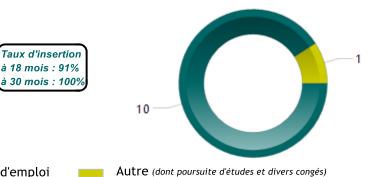
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11

Situation professionnelle au **1er décembre 2019**, **30 mois** après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11





- EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI -

- ~ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
- ~ASSISTANT ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
- ~DESSINATEUR PROJETEUR ET ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
- ~ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION PRESCRIPTEUR
- ~TECHNICIEN ETUDE DE PRIX

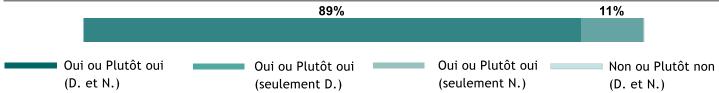
-SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 10



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 9



-MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 10

Suite à un stage 30 %

Candidature spontanée 20 %

Sites dédiés à l'emploi 20 %

Suite à une alternance 20 %

Relations 10 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

Plus de 12 mois 0%

De 7 à 12 mois 0%

De 4 à 6 mois ______10%

3 mois ou moins

Déja en poste antérieurement

-CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois -

Contrat Nombre de réponse(s) : 10

100%

Nombre de réponse(s) : 10

EMPLOI STABLE: CDI.

Statut

EMPLOI NON STABLE:

fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

100%

Cadre Technicien Employé

Employeur

Nombre de réponse(s) : 10

Fonction publique ou entreprise publique 0%

Entreprise privée

100%

Profession libérale ou indépendant 0%

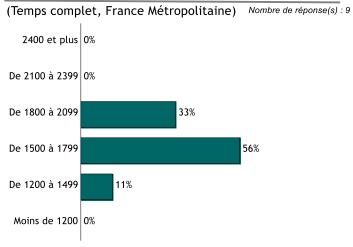
Emploi stable Emploi non stable

Organisations internationales et Associations 0%

Autre 0%

Revenu net mensuel (dont primes) en euros

Lieu de travail Nombre de réponse(s): 10



Salaire médian : 1700 euros

Salaire moyen: 1688 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".



